

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Richon, 22 mars 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (299r, 300r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Richon, 22 mars 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49268>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 mars 1877](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Richon](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin explique à Richon qu'il ne peut lui confier la surveillance des travaux de sondage de Sardy puisqu'il renonce à conduire ces travaux. Il lui annonce qu'il va venir voir avec une personne qualifiée s'il est possible de dégager la sonde du fond du trou et si le sondage peut être continué ou non. Godin fait référence au traité passé entre lui et Richon.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

Gisors le 22 Mars 1777 299

Monsieur Ronchon.

Je désirerais que vous me comprimiez mieux. Comment pourrais-je vous accorder la confiance que vous pouvez suivre les travaux du sondage de Sardy, puisque vous-même renoncez à le faire ?

Jusqu'ici vous êtes resté seul juge des faits, il faut bien, pour que nous nous mettions d'accord, que j'aille les apprécier à mon tour, et je ne vois pas comment vous pouvez trouver mauvais que je fasse vérifier par moi-même et par des personnes que je désignerai à cet effet, si le sondage ne peut étre réellement continué. Si enfin je pouvais dégager la sondé, nous n'aurions rien à y perdre, ni l'un ni l'autre, et si je reconnaissais que cela est impossible, la présence d'un ingénieur de l'Etat deviendrait inutile; car cette clause du traité fait entre nous avait pour objet de nous permettre d'abandonner un trou de sondé pour en recommencer un autre, tandis que vous l'invoguez en ce moment-ci uniquement pour abandonner les travaux.

Je crois que le mieux que nous ayons à faire de part et d'autre, c'est de nous mettre d'accord sur l'état du sondage : j'ai un intérêt assez grand dans cette affaire pour avoir besoin de m'éclairer avant de prendre une décision ; il est donc indispensable que je fasse vérifier par moi-même l'impossibilité de continuer le sondage.

Dites-moi donc, par retour du courrier, si je puis aller à Sardy comme je vous l'ai dit dans ma dernière, avec le personnel nécessaire et si je trouverai en arrivant la possibilité de mettre les gens à l'avant pour dégager la sonde ?

En vous demandant cela, je ne fais que vous demander ce qui a été prévu entre nous, car un article du traité me réserve le droit de faire continuer les travaux, mais néanmoins je décide, avant de rien tenter en ce sens, être d'accord à l'avance avec vous pour ne pas perdre mon temps à mon arrivée là-bas.

Soyez bien certain que je ne suis animé que d'une seule pensée, celle de vous éviter de plus longs désagréments si vous apportez dans cette affaire le bon vouloir que j'y veux mettre de mon côté.

J'vous salut bien sincèrement.